

Rwanda

L'énigme de la « boîte noire »

Hervé Gattegno, Corine Lesnes

Le Monde, 28 juin 1994, page 1,6

L'enregistreur de vol de l'avion présidentiel abattu le 6 avril à Kigali est entre les mains de l'ex-capitaine Barril

C'est une petite boîte de métal, à peine plus grosse qu'un livre de poche, rivée à un morceau de tôle ocre et cabossée, que l'on a manifestement arraché à sa carlingue d'origine. Sur la pièce de tôle figurent plusieurs tampons et inscriptions, partiellement effacés. Des séries de chiffres, parfois précédés d'une mention : « F 50 », comme Falcon 50... La boîte est carrée, quinze centimètres de côté, quatre d'épaisseur. Sur l'un de ses côtés, une plaque de métal argent et bleu marquée " Litton " se détache du fond noir. Au centre, une fiche électrique cachetée à la cire rouge, raccordée par une dizaine de fils de couleurs à une prise à broche, qui pend aujourd'hui dans le vide. L'avion du président rwandais, Juvénal Habyarimana, qui s'est écrasé le 6 avril dernier à Kigali, causant la mort de son propriétaire, ainsi que celle du président du Burundi et des dix autres passagers et membres d'équipage, possédait bien une « *boîte noire* », quoi qu'on en ait dit depuis, et cette « *boîte noire* » est à Paris. L'ex-capitaine Paul Barril, ancien commandant du GIGN (Groupement d'inter-

vention de la gendarmerie nationale), un temps familier de la fameuse « *cellule* » de gendarmes de l'Elysée et devenu depuis le conseiller officieux de plusieurs chefs d'Etat d'Afrique noire et du Proche-Orient, affirme s'en être emparé à Kigali et la tenir « *à la disposition des instances internationales* ».

Cet « *enregistreur de vol* » selon le terme technique dont les discours officiels nient obstinément l'existence, l'ex-capitaine Barril l'a montrée à un journaliste du Monde, jeudi 23 juin, dans les bureaux de sa société, Secrets, avenue de la Grande-Armée, dans le 17^e arrondissement de Paris.

L'ancien officier affirme s'être rendu au Rwanda à deux reprises depuis le crash de l'avion présidentiel, courant avril et début mai, dans le but d'enquêter, à la demande de la famille, sur les circonstances de la mort du chef de l'Etat rwandais, dont personne ne croit plus qu'elles furent accidentelles. Peu après 20 h 30, le mercredi 6 avril, alors qu'il s'apprêtait à se poser sur l'unique piste de l'aéroport de Kigali, le Falcon 50 a été touché à l'arrière par deux roquettes, puis s'est écrasé dans l'enceinte même de la résidence présidentielle, voisine de l'aéroport. Paul Barril montre les débris éparpillés sur les pelouses, ainsi que les

corps ensanglantés des victimes, tels qu'ils apparaissent sur les photographies prises par le plus jeune fils du président Habyarimana, dont une partie ont été publiées par l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, dans son édition du 28 avril. Il exhibe volontiers, aussi, les clichés pris au cours de ses deux passages à Kigali, dont certains le montrent en situation, tantôt près d'une pièce d'artillerie, tantôt devant le portail de l'ambassade de France à Kigali, déserte depuis le départ des derniers Français, dans la matinée du 12 avril (*le Monde* du 14 avril).

Confié par la veuve du président, Agathe Habyarimana, réfugiée en France avec ses enfants, un « *mandat d'investigations et de recherches* » daté du 6 mai fixe le cadre de sa mission : « *Conduire toutes les investigations qu'il jugera utiles à la manifestation de la vérité sur l'attentat* », en découvrir « *les coupables et tout spécialement les commanditaires* », mener « *toutes les actions nécessaires auprès des assurances* ». Une avocate française, Hélène Clamagirand, a par ailleurs été chargée de constituer un dossier afin de déposer « *dans les prochaines semaines* » une plainte pour assassinat devant la Cour internationale de justice de La Haye.

« Tout est OK »

Outre la fameuse « *boîte noire* », dont nul ne sait ce que le décryptage qui nécessite un matériel spécifique pourrait révéler, l'ex-capitaine Barril a ramené de ses équipées rwandaises les bandes d'enregistrement de la tour de contrôle de Kigali trois grandes bobines d'aluminium, de marque Assmann, contenant huit heures de bande chacune, qui doivent contenir les der-

nières conversations entre l'avion présidentiel et le personnel de la tour, le 6 avril. Il est également en possession de l'intégralité des télex reçus à l'aéroport dans les jours ayant précédé l'attentat, du « *cahier de veille* » de l'aéroport, sur lequel figurent, à la page du 6 avril, les noms des trois hommes de permanence, et enfin du cahier des « *services de transmission et radioguidage* », dont le dernier message, daté du 5 avril à 7 h 42 (temps universel), signalait que « *l'enregistreur est à nouveau débloqué* » après une coupure de courant, et concluait : « *Tout est OK* »

A dire vrai, les trouvailles africaines de l'ex-gendarme constituent, pour le gouvernement français, un secret de Polichinelle depuis plusieurs semaines. Le cabinet du ministre de la coopération, Michel Roussin, nous a confirmé l'existence de « *contacts* » avec Paul Barril, mais les deux parties contestent avec autant de vigueur en avoir pris l'initiative. Pour sa part, l'ancien capitaine nous a indiqué que « *tous les éléments en [sa] possession seront mis à la disposition des instances internationales dès qu'une enquête sera ouverte* ».

L'intervention de l'encombrant capitaine, dont le profil aventureux est connu mais dont les mobiles le sont moins, a bien pour premier effet de mettre en évidence l'absence de procédure officielle visant à identifier les auteurs de l'attentat contre le Falcon, en dépit des déclarations prononcées au lendemain du 6 avril. Près de trois mois plus tard en effet, ni l'ONU, à qui incombait alors la sécurité du territoire rwandais, ni le Burundi, dont le président, Cyprien Ntaryamira, est également décédé lors du crash de l'avion, ni la France elle-même, malgré la mort des trois membres de l'équipage, tous

français, n'ont à ce jour ouvert la moindre enquête.

Dès lors, seule une initiative des familles de ces derniers pourrait entraîner la saisine d'un juge d'instruction, selon le même processus qu'en 1989, après l'attentat commis contre le DC10 d'UTA au-dessus du désert tchadien, dont le dossier fut confié au juge parisien Jean-Louis Bruguière. « *Les familles ont toute liberté pour saisir la justice* », confiait en fin de semaine dernière un proche collaborateur de M. Roussin. Chargée des intérêts de la famille du président rwandais, M Clamagirand ne cache pas, elle, qu'elle souhaite que plusieurs plaintes viennent se joindre à la sienne afin de « *briser la loi du silence* » autour d'un acte terroriste sans lequel, probablement, la guerre ne ferait pas rage aujourd'hui au Rwanda...

Restent donc les investigations de l'auditorat militaire belge, service dépendant du ministère de la justice de ce pays et qui s'est vu confier le soin d'établir les causes, non de l'attentat, mais de la mort de douze « *casques bleus* » belges dans les heures qui ont suivi. L'état d'avancement de leurs recherches n'est pas connu, mais il semble que les fonctionnaires bruxellois ne disposent que de faibles moyens, et qu'ils ne se soient jusqu'ici attachés qu'à obtenir des informations sur le milieu des étudiants hutus en Belgique... Par qui et comment ont été tués ces soldats ? Le 8 avril, le ministère belge de la défense indiquait qu'ils avaient été « *appréhendés, puis emmenés et exécutés* » alors qu'ils tentaient de couvrir la fuite du premier ministre rwandais, Agathe Uwilingiyimana, assassinée à Kigali au cours des massacres qui débutèrent peu après l'explosion de l'avion. Le même jour, l'ONU assurait

qu'ils avaient été tués après avoir été désarmés par des éléments de la garde présidentielle, alors qu'ils se rendaient à l'aéroport pour enquêter sur les circonstances de la mort du président et de son homologue burundais (*le Monde* du 9 avril). Le 15 avril, une note adressée par le ministère des affaires étrangères du Rwanda à toutes ses missions diplomatiques dans le monde faisait état, elle, de l'arrestation de « *trois suspects* » issus du « *contingent belge* », au moment où ceux-ci auraient tenté de « *recupérer par la force la "boîte noire" sur l'épave de l'avion* »...

Des mercenaires venus d'Europe

Pareille succession de témoignages contradictoires démontre, s'il en était besoin, la confusion qui règne sur le territoire rwandais, et qui interdit tout espoir d'une clarification rapide des circonstances de l'attentat. Chaque camp les Hutus de l'entourage du président et de sa garde, ceux de l'armée régulière, les Tutsis du FPR (Front patriotique rwandais) a sa version des faits, ses soupçons et ses sous-entendus. Et toute vérification sur le terrain est désormais impossible : le FPR a pris le contrôle de la zone de l'aéroport, et parmi les témoins directs de l'attentat et des combats qui ont suivi, beaucoup ont sans doute péri depuis. Ainsi les informations publiées par le quotidien belge *le Soir*, selon lesquelles l'avion du président rwandais aurait été abattu par « *deux militaires français* » et qui prétendaient rejoindre « *par certains points l'état de l'enquête menée en Belgique par l'auditorat militaire* » (*le Monde* du 18 juin) se sont-elles heurtées à des démentis, non seulement de la France,

mais aussi du gouvernement belge. Elles accréditaient en tout cas une hypothèse évoquée par les services de renseignements des deux pays, en vertu de laquelle les coupables seraient bien « *deux hommes de race blanche* », qui pourraient être des mercenaires venus d'Europe ou d'Afrique du Sud. Mais au service de qui ? Dans le courant du mois de mai, les services secrets français signalaient que, à la fin de l'année dernière, « *une société américaine représentée en Centrafrique* » avait cherché à recruter, grâce à des intermédiaires belges, des mercenaires spécialisés dans le maniement des missiles antichar et anti-aériens. Une partie de ce recrutement aurait été effectuée dans un hôtel parisien du 17^e arrondissement. Selon la DGSE (direction générale de la sécurité extérieure), l'opération devait conduire une quinzaine d'hommes de Bruxelles à Nairobi, puis en Ouganda, d'où ils devaient s'infiltrer au Rwanda afin de « *semmer le trouble dans l'armée régulière rwandaise* », mais aucune suite n'y aurait été donnée...

L'examen des mobiles supposés de chacune des parties en présence n'emporte pas davantage la conviction. Le FPR avait-il intérêt à se débarrasser d'un chef d'Etat, certes abhorré, mais qui s'appropriait, aux termes des accords d'Arusha, signés le 4 août 1993, à l'associer au pouvoir ? Quant aux « *durs* » du régime, l'extrême droite hutue, qui recrutait ses membres jusque dans l'entourage du président, ils pouvaient certes chercher à empêcher toute conciliation avec la minorité tutsie, mais la présence à bord du Falcon fatal du colonel Elie Sagatwa, l'un de leurs chefs de file, affaiblit sensiblement cette thèse. Quant à la France, on voit mal quel béné-

ficie elle aurait pu tirer de l'élimination d'un régime qu'elle est accusée d'avoir abondamment soutenu au profit de rebelles qui la traitent ouvertement en ennemie. Quoi qu'il en soit, la quasi simultanéité confirmée par de nombreux témoins du début des combats avec l'explosion de l'avion et la mort des deux chefs d'Etat permet d'envisager l'existence d'une manœuvre organisée. Mais, ici encore, il semble impossible de savoir qui a réellement déclenché les hostilités. « *Immédiatement après avoir vu l'avion tomber, on nous a tiré dessus, raconte Jeanne, la fille aînée du président Habyarimana. Les tirs venaient des collines occupées par le FPR. Dans la nuit, on a appris que les combats s'intensifiaient. D'abord dans Kigali, puis dans tout le pays...* » Il est également établi que après l'attentat, les soldats de la garde présidentielle se sont livrés à de sauvages représailles dans la capitale rwandaise, contre la population tutsie, mais aussi contre l'opposition hutue, comme pour mieux prouver que la guerre civile qui ravage le pays ne saurait se résumer à un conflit ethnique. Alors que les tirs déchiraient la ville, l'armée officielle rwandaise faisait d'ailleurs lire sur les ondes de la radio nationale un communiqué appelant la population à la soutenir dans sa lutte contre les « *malfaiteurs* », et dénonçant les exactions de soldats en colère après l'assassinat du président (*le Monde* du 11 avril).

Six Français tués à Kigali

C'est au cours des mêmes heures que furent tués deux gendarmes français, les adjudants-chefs René Maïer et Alain Didot, ainsi que l'épouse du second. Membres de la mission d'assistance militaire au Rwanda depuis

1993, les deux sous-officiers et Mme Didot, tués par balles et à coups de machette, avaient été sommairement enterrés dans le jardin de leur villa. C'est là que des « *casques bleus* » les ont découverts, le 13 avril. Leurs corps ont été accueillis au Bourget, le 15 avril, par le ministre de la défense, François Léotard, et le ministre de la coopération, Michel Roussin. Les services de ce dernier assurent que « *leur mort n'est pas liée à leur fonction* [l'un d'eux était spécialisé dans les transmissions, NDLR] *mais à leur résidence, et au fait qu'ils auraient caché des Tutsis chez eux* ». Il faut donc comprendre que les trois ressortissants français auraient été victimes des milices hutues ou de la garde présidentielle. Leur logement se situait pourtant dans la zone de Kanombé, alors déjà sous contrôle du FPR. Connue de l'ambassade de France à Kigali le 8 avril une note transmise à Paris par télex à 19 heures en atteste, la nouvelle de leur mort ne sera rendue publique que trois jours plus tard. Curieusement, le certificat de décès, daté du 6 avril, porte la mention « *mort accidentelle* »...

Non moins curieusement, le Journal officiel du 14 juin, qui publie la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur des trois membres de l'équipage de l'avion rwandais, le pilote Jacquy Heraud, son copilote Jean-Pierre Minaberry et le mécanicien Jean-Michel Perrine, fait remonter leur décès au 7 avril, alors que l'appareil s'est abîmé la veille, sans que l'on sache s'il ne s'agit que d'une banale erreur de transcription. Recrutés au titre de la coopération pour piloter l'appareil offert par la France au Rwanda en 1989, les trois équipiers dont l'un au moins est un ancien du GLAM furent rapidement salariés par une société pa-

risienne aux contours plutôt flous, la SATIF (Service et assistance en techniques industrielles françaises), qui, à en croire son dirigeant, est « *une société de prestation de services dans les domaines aéronautique et électronique* », qui passe notamment des marchés avec le ministère de la coopération, « *avec l'exigence de compétence et de discrétion que cela comporte* ». L'entretien des équipages du Falcon 50 rwandais coûtait environ 3 millions de francs par an. Fallait-il, pour ne pas en faire supporter la charge aux finances françaises, passer par une société « *amie* » ? L'hypothèse est envisagée par plusieurs sources, qui suggèrent que celle-ci a pu déjà, par le passé, rendre d'autres services discrets à la coopération...

« *Nous ne sommes pas un faux-nez du ministère de la coopération* », nous a déclaré le responsable de la SATIF, à qui l'on n'en demandait pas tant. Le cabinet du ministre Michel Roussin admet pour sa part être « *en contact financier* » avec la société, qui semble d'ailleurs avoir fait place à une SARL dénommée ASI (Aéroservices International), dont la dissolution a été prononcée le 30 juin 1992, mais qui semble toujours en activité, même si elle n'a jamais satisfait à l'obligation légale de déposer ses comptes au tribunal de commerce. « *Nous n'avons rien à cacher, explique le même interlocuteur, nos clients sont au courant de tout ce que nous faisons, mais nous n'aimons pas que l'on se mêle de nos affaires. Nous ne sommes pas aux Etats-Unis !* » Au cours du même entretien, celui-ci nous assurait la semaine dernière que l'avion ne possédait aucune boîte noire...

Symbole des relations privilégiées et désormais largement contestées de

la France et du Rwanda, le Falcon 50 fut acheté d'occasion puis offert au président Habyarimana pour remplacer une Caravelle vieillissante, dans des conditions qui pourraient n'avoir rien à gagner à être mises en lumière. Les tractations étaient alors conduites par un membre éminent du cabinet de François Mitterrand, assisté d'un homme de la « cellule élyséenne ». L'intermédiaire choisi par le chef de l'Etat rwandais était le docteur Bele Calo, Africain né en Belgique, qui eut plusieurs fois maille à partir avec la justice pour abus de confiance et escroquerie, au début des années 80. Réputé proche de l'ancien ambassadeur du Rwanda en France, Denis Magirimana, qui devait être destitué pour détournement de fonds publics, ce personnage douteux aurait quitté la France pour gagner l'Ouganda, sans plus jamais faire parler de lui.

Les dernières paroles du pilote

Le 6 avril, vers 20 h 30, c'est donc cet avion, à bord duquel avaient pris place les chefs d'Etat rwandais et burundais, qui s'est écrasé après avoir été atteint par deux projectiles, selon toute vraisemblance deux missiles SAM 7, d'origine soviétique. Selon nos informations, les deux lanceurs de ces projectiles auraient été retrouvés sur la colline de Masaka, d'où sont partis les tirs, en pleine zone FPR, et seraient actuellement entre les mains du ministre de la défense rwandais. L'avion ramenait les deux présidents de Dar-ès-Salaam, en Tanzanie, où venait de se tenir un sommet consacré à la situation au Burundi. Plusieurs chefs d'Etat de cette partie de l'Afrique, qui avaient annoncé leur participation

à cette rencontre, s'étaient finalement décommandés. Parmi eux, le maréchal Mobutu, président du Zaïre, avec qui Juvénal Habyarimana et Cyprien Ntaryamira avaient dîné la veille à Kinshasa, mais qui avait renoncé en dernière minute à se rendre en Tanzanie. L'avion du président burundais étant en panne, M. Habyarimana lui a proposé de le reconduire, conformément à la coutume africaine de « l'avion-taxi ».

Quittant Dar-Es-Salaam à 18 h 50, le Falcon devait donc se poser à Kigali en début de soirée, puis pousser jusqu'à Bujumbura, la capitale burundaise, pour y déposer son passager, et enfin rentrer à Kigali, où l'aéroport était encore placé sous la garde des troupes belges de la MINUAR (Mission d'assistance des Nations unies au Rwanda). Alors qu'il s'approchait de la piste, l'épouse du copilote aurait entendu, selon des sources militaires, les derniers dialogues entre l'appareil et la tour de contrôle : son mari lui avait confié la fréquence sur laquelle elle pouvait, à partir d'un récepteur de radio ordinaire, capter les communications de l'avion en phase d'approche.

C'est ainsi qu'avant de perdre le contact, quelques minutes avant l'explosion, elle aurait entendu la tour de contrôle interroger plusieurs fois le pilote sur la présence à bord du président du Burundi, Cyprien Ntaryamira. Faut-il en déduire que c'est ce dernier qui était la cible désignée, que l'on voulait bien faire d'une pierre deux coups, ou au contraire que les comploteurs cherchaient justement à l'épargner? L'étude de la « boîte noire » pourra peut-être le dire.

Autre question en suspens : la mort des deux gendarmes français, dans leur villa de Kanombé, située dans l'aligne-

ment exact de la piste d'atterrissage de Kigali, a-t-elle un rapport avec l'attentat ? En ont-ils été les témoins et, de ce fait, réduits au silence ? Même une enquête officielle a désormais bien peu de chances de l'établir. Nombre de témoins, civils ou militaires, qui ont fréquenté la capitale rwandaise depuis le début de l'année le confient : « *On avait le sentiment que quelque chose se préparait.* » L'un des neveux du président Habyarimana raconte qu'au cours d'un entretien téléphonique, une semaine avant sa mort, ayant fait part à son oncle de rumeurs de coup d'Etat, il s'était entendu répondre : « *Nous sommes au courant.* » L'épouse et les enfants du dirigeant rwandais, eux, évoquent une conversation, le dimanche de Pâques soit trois jours avant le drame, avec un diplomate africain porteur d'un message de Paul Kagamé, le chef militaire du FPR : « *Sachez qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour vous abattre, quitte à mettre en jeu sa*

propre vie. » Quelques heures après sa mort, le clan présidentiel désignait clairement le FPR et ses complices supposés. « *Le gouvernement rwandais va bientôt lancer une enquête pour mettre la lumière sur les responsabilités des "casques bleus" belges soupçonnés par l'opinion publique rwandaise d'avoir trempé dans le complot d'assassinat du chef de l'Etat* », écrivait le ministère des affaires étrangères rwandais dans une note du 15 avril déjà citée adressée à ses missions diplomatiques à l'étranger. Avant d'indiquer, plus prudemment, dans le même document, qu'en attendant l'expertise de la fameuse « *boîte noire* » aujourd'hui entre les mains de l'ex-gendarme Paul Barril, « *il serait hasardeux de tirer une conclusion définitive sur les auteurs de l'attentat qui a coûté la vie au président Habyarimana* »... Bientôt trois mois après les faits, cette conclusion reste, hélas, de rigueur au milieu du chaos rwandais.